



Institut des
Politiques Publiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021-2022



PRÉSENTATION

L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre Paris School of Economics et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Les chercheurs affiliés à l'IPP comprennent des chercheurs de Paris School of Economics et du CREST, des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et une équipe permanente dédiée à l'IPP. Leurs travaux se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité des ménages et des entreprises, les politiques de formation et d'insertion, le soutien à l'innovation, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, la démocratie et les institutions.

Les travaux conduits par l'IPP visent à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Pour ce faire, l'IPP publie ses travaux et résultats non seulement dans un format universitaire classique, mais également dans des formats mieux adaptés à un plus large public (notes, rapports, billets de blog, datavisualisations).



Paris School of Economics est un centre de recherche et de formation en économie au niveau des meilleures institutions mondiales, au premier rang des départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers dans le monde selon le classement RePEc.

PSE couvre un large éventail thématique et intervient dans la majorité des domaines de la science économique. PSE rassemble une communauté de près de 150 chercheurs et 155 doctorants.

www.parisschoolofeconomics.eu



Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS.

<http://www.groupe-genes.fr>

<http://crest.science>

L'IPP est soutenu financièrement depuis 2012 par une aide de l'Etat gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir (ANR-17-EURE-0001)

10 ans déjà !



Par Antoine Bozio

Directeur de l'IPP

L'Institut des politiques publiques (IPP) a fêté en 2022 ses 10 bougies, et c'est l'occasion de prendre un peu de recul pour juger de la distance parcourue.

La date de naissance de l'IPP peut se dater au premier communiqué de presse du 20 mars 2012, où Paris School of Economics et le Centre de Recherche en Économie et Statistique (CREST) s'associaient pour assurer le développement de l'Institut des politiques publiques. L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques. »

Les directeurs de PSE et du GENES, François Bourguignon et Antoine Frachot, faisaient ainsi un pari osé de lancer un centre de recherche dédié aux politiques publiques, visant à mobiliser les recherches récentes de la science économique et des autres sciences sociales, dans le but de contribuer à éclairer les citoyens et leurs représentants.

Leurs successeurs, Pierre-Yves Geoffard, Philippe Cunéo, puis aujourd'hui Catherine Gaudy et Jean-Olivier Hairault, ont farouchement défendu ce choix initial, transformant le pari initial en un investissement de longue durée susceptible de faire de l'IPP un acteur majeur de la recherche dans les politiques publiques.

L'IPP a grandi très vite, passant en quelques années de quelques stagiaires motivés à une équipe d'une trentaine de chercheurs, de locaux temporaires et exigus à des locaux adaptés sur le campus Jourdan et sur le campus de Palaiseau, d'un budget d'une centaine de milliers d'euros à plus de 1,8 million d'euros.

“

L'IPP a réussi son entrée dans le monde ! Mais 10 ans n'est qu'une étape : L'ambition de l'IPP est de convaincre de l'intérêt de travaux scientifiques pour permettre un débat public de qualité.

”

ÉDITORIAL

Année après année, publication après publication, nous avons construit la notoriété et la crédibilité de l'IPP dans le panorama de l'évaluation des politiques publiques et auprès de la presse de toute obédience qui se fait régulièrement l'écho de nos travaux et en salue le sérieux.

Ce succès, il est dû en particulier à l'investissement et l'enthousiasme des jeunes et brillants chercheurs et chercheuses qui ont contribué à ses travaux depuis sa création. C'est l'exigence de faire des travaux de la plus haute qualité scientifique, couplée au souhait de contribuer au débat public sans prendre de position partisane, qui a permis à l'IPP d'apparaître comme un institut dont les travaux puissent être utiles à tous.

De la production des barèmes IPP suivant la législation française, des innovations sur les modèles de microsimulation, en passant par des travaux d'évaluation ex post, ou des appariements de données inédits, la production scientifique de l'IPP est en 10 ans impressionnante.

Le lancement des exercices d'analyse des enjeux budgétaires au moment où la demande sociale pour des analyses indépendantes est si forte est également une des contributions les plus frappantes de l'IPP au débat public.

Mais 10 ans n'est qu'une étape. L'ambition de l'IPP est de faire beaucoup mieux, de convaincre financeurs publics et privés de l'intérêt de travaux scientifiques, crédibles et indépendants, pour permettre un débat public de qualité. C'est une ambition forte pour une démocratie solide et bien vivante.

Chiffres clés

155

**Projets de
recherche**

1500

**Téléchargements
mensuels**

sur le site www.ipp.eu

85

Notes IPP

4300

Abonnés

sur twitter

SOMMAIRE

- P6** Mission et éthique
- P7** Conseil d'Orientation
- P8** Direction et équipe permanente
- P9** Pôle entreprises
- P13** Pôle fiscalité des ménages
- P16** Pôle éducation
- P18** Pôle insertion et formation
- P21** Pôle travail et emploi
- P25** Pôle santé et autonomie
- P30** Pôle démocratie
- P31** Pôle retraites
- P34** Conférence d'évaluation du budget
- P36** Événements
- P37** Budget

MISSION & ÉTHIQUE



Rigueur scientifique

L'objectif de l'Institut est de développer la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Les chercheurs mobilisent pour cela les méthodes quantitatives les plus avancées, et soumettent leurs travaux aux exigences du monde universitaire (présentation dans des conférences internationales, soumission dans les meilleures revues à comité de lecture).

Ils sont spécialisés dans l'utilisation de volumes considérables de données administratives et d'enquêtes statistiques.



Indépendance

L'Institut défend une stricte indépendance scientifique, tant vis-à-vis de ses financeurs publics que privés. Il s'est doté d'une charte de déontologie. À ce titre, tous les résultats des travaux réalisés par l'IPP sont rendus publics, de même que les données permettant de reproduire les résultats.



Au service du débat démocratique

Les travaux de recherche et d'évaluation conduits par l'IPP visent à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. En mesurant l'impact des interventions publiques, l'objectif est de contribuer à un débat démocratique de qualité.

Pour diffuser les résultats scientifiques auprès des décideurs et des citoyens, l'IPP publie une version synthétique et accessible de ses travaux sous forme de courtes notes thématiques. Les chercheurs de l'IPP ont à cœur de communiquer avec pédagogie les enjeux des politiques publiques qui sous-tendent leurs travaux d'évaluation.

CONSEIL D'ORIENTATION

L'Institut des politiques publiques est piloté par un Conseil d'orientation présidé conjointement par le directeur de PSE et par la directrice du GENES. Le Conseil d'orientation de l'IPP se réunit une fois par an pour définir la stratégie de l'Institut.

Présidence



Catherine Gaudy
Directrice du GENES



Jean-Olivier Hairault
Directeur de PSE

Membres



Marie-Laure Allain
CREST



Luc Behaghel
PSE



Pierre Biscourp
CREST



Philippe Choné
CREST



Axelle Ferrière
PSE



Marc Gurgand
PSE



Fanny Henriët
PSE



Franck Lecoq
CIRED



Claudia Senik
CEPREMAP



Emmanuelle Taugourdeau
CREST

DIRECTION



Antoine Bozio

Directeur
PSE/ EHESS



Julien Grenet

Co-directeur
PSE / CNRS



Pierre Boyer

Co-directeur
Polytechnique / CREST

ÉQUIPE PERMANENTE



L'équipe permanente est composée de chercheurs financés par les projets de l'IPP, et qui participent au quotidien à l'activité de recherche de l'Institut. L'IPP recrute à la fois des jeunes chercheurs en sortie de master, souvent pour une période de recherche avant un doctorat, et aussi des chercheurs plus confirmés.

Depuis septembre 2022, l'équipe de chercheurs est complétée par un responsable de la communication à temps plein dont la mission est d'assurer et accroître la diffusion des travaux de l'Institut.

En 2022, l'équipe est composée de 34 personnes.

PÔLE ENTREPRISES

Thématiques de travail

- politiques publiques de soutien aux entreprises
- soutien à l'innovation
- taxation des profits et autres éléments de la fiscalité des entreprises

Équipe permanente



Laurent Bach

Responsable du Pôle



Arthur Guillouzouic

Économiste senior



Paul Dutronc-Postel

Économiste senior



Clément Malgouyres

Économiste senior



Rachel Paya

Économiste / Doctorante ESSEC



LES PROJETS EN COURS



Labex

Ce projet construit une nouvelle mesure de proximité scientifique entre laboratoires de recherche et entreprises, en fonction de leur appartenance sectorielle, comparant la bibliographie des laboratoires aux articles de recherche cités dans des brevets. Cette mesure permet d'évaluer les effets du programme Labex (Laboratoires d'excellence) sur les entreprises proches scientifiquement des laboratoires lauréats, et de mieux connaître les canaux par lesquels la connaissance se diffuse.

Partenaire : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Publications : Ce projet a fait l'objet d'une note IPP (n°86) et de deux papiers de recherche

Impact de l'ISF sur le tissu productif

Ce projet vise à estimer les effets de l'ISF et de sa réforme sur le tissu productif. Il s'appuie pour cela sur une un appariement statistique inédit entre les données fiscales d'entreprises et les données fiscales de ménages. Cette nouvelle base nous permet d'identifier comment des variations de la fiscalité des ménages, parce qu'elles touchent des propriétaires d'entreprises, affectent les décisions des entreprises en termes de localisation, d'investissement et d'emploi

Partenaire : Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital (France Stratégie)

Publications : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°36) publié en octobre 2021. La collaboration se poursuit et fera l'objet d'un nouveau rapport au 3ème trimestre 2023.

Bascule CICE

Mis en place en 2013, le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) dont l'objectif est de stimuler l'emploi et la compétitivité des entreprises en baissant le coût du travail des salariés rémunérés moins de 2,5 fois le Smic, a été transformé en un allègement de cotisations employeur en 2019. L'IPP a évalué, pour les années 2019 et 2020, les effets de cette réforme tant sur les politiques salariales des entreprises que sur l'emploi et les performances de celles-ci.

Partenaire: France Stratégie

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°38) publié en septembre 2022.

LES PROJETS EN COURS



Très Haut Débit

Ce projet consiste en une analyse quantitative s'intéressant aux effets multidimensionnels induits par l'arrivée du THD dans les territoires, à la fois sur le comportement des entreprises et des ménages.

Partenaire: France Stratégie

Publication : 1er trimestre 2023



FOCUS

L'environnement, nouvelle compétence du pôle entreprises

En quelques années, l'environnement est devenu un sujet majeur de débat et de politiques publiques. Les activités économiques de production et de consommation peuvent engendrer des dégradations importantes de l'environnement, ce qui justifie l'intervention des pouvoirs publics.

Le champ des politiques d'environnement s'étend ainsi de la régulation et du contrôle des activités polluantes à la mise en place d'incitations fiscales pour réduire les émissions ou encourager l'innovation, en passant par la mise en place de marchés de permis d'émission négociables.

LES PROJETS EN COURS



Green Firms

Ce projet a pour but de documenter avec précision les émissions de CO2 des entreprises françaises à un niveau individuel, une étape cruciale pour l'élaboration de politiques publiques efficaces et équitables.

Partenaire : Ademe

Publication : 3ème trimestre 2023

Véhicules propres

Ce projet vise à comprendre l'impact causal des aides à l'achat des véhicules propres décidées dans le cadre du plan de relance sur le marché de l'automobile.

Partenaire: France Stratégie

Publication: 3ème trimestre 2023

Décarbonation de l'industrie

Ce projet documente et analyse l'impact des aides à la décarbonation sur trois volets.

1/ Il analyse d'une part le ciblage et le recours aux aides du plan France Relance accordées au cours des années 2020, 2021, 2022.

2/ Il documente les effets des précédentes vagues d'aides à la décarbonation et en particulier du Fonds Chaleur administré par l'Ademe.

3/ il propose une analyse rétrospective des impacts économiques des aides à la décarbonation du plan France Relance.

Partenaire : France Stratégie

Publication : dernier trimestre 2023

PÔLE FISCALITÉ DES MÉNAGES

Thématiques de travail

- prélèvements obligatoires à destination des ménages
- prestations sociales
- lutte contre la pauvreté
- fiscalité locale

Équipe permanente



Brice Fabre

Responsable du Pôle



Chloé Lallemand

Économiste senior



Florian Jacquetin

Économiste senior



Paul Dutronc-Postel

Économiste senior



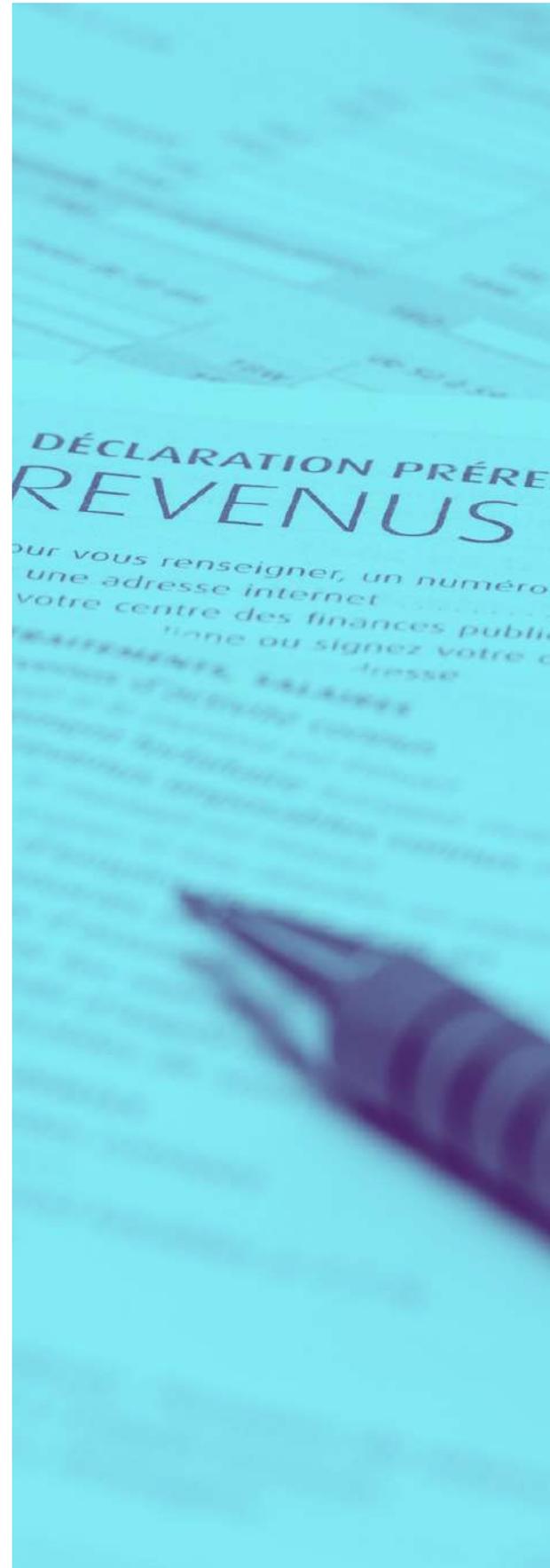
Nolwenn Loisel

Économiste



Lukas Puschnig

Économiste



LES PROJETS EN COURS



TAXIPP

Le pôle Fiscalité des ménages développe le modèle de micro-simulation TAXIPP, visant à simuler l'ensemble de la législation socio-fiscale française à destination des ménages. Ce modèle mobilise et assemble différentes sources de données administratives exhaustives et permet de simuler les prélèvements obligatoires et prestations sociales de chaque individu de cette base, sous la législation actuelle comme sous une législation réformée. Il permet ainsi d'évaluer les impacts redistributifs et budgétaires de réformes socio-fiscales ainsi que leurs effets sur les comportements.

Mesure des ressources et lutte contre la pauvreté des jeunes

Les études usuelles relatives à la redistribution excluent une partie des jeunes de leur analyse, faute d'information complète sur leurs ressources, notamment en ce qui concerne les transferts que les jeunes ayant leur propre logement peuvent recevoir de leur famille. Ce projet vise à inclure ces transferts dans une analyse globale du niveau de vie des ménages, afin de mieux penser les politiques de protection sociale à destination des jeunes.

Partenaire : Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)

Publication : 1er semestre 2023

TACI

Ce projet de recherche internationale s'intéresse aux inégalités dans une perspective très large incluant, au-delà du revenu, les questions de santé et de participation politique par exemple.

Partenaires : Institute for Fiscal Studies via IFS Deaton Review, Agence Nationale de recherche, United States' National Science Foundation, United Kingdom's Economic and Social Research Council, Canada's Social Sciences and Humanities Research Council, Academy of Finland and Germany's Federal Ministry of Education and Research.

Calendrier : Le dernier workshop s'est tenu à Paris dans les locaux de PSE les 20, 21 et 22 octobre.



FOCUS

Évaluation de la revalorisation de la prime d'activité

Enjeux :

Les dernières décennies ont vu se développer dans différents pays les transferts sociaux à destination des actifs occupés, afin d'apporter davantage d'incitations financières à l'activité et de lutter contre la pauvreté. En France, la prime d'activité vise à jouer ce rôle. À la suite du mouvement des "gilets jaunes", ce dispositif a connu une revalorisation exceptionnelle en 2019.

Présentation du projet :

Ce travail vise d'une part à estimer l'impact de cette revalorisation sur les trajectoires individuelles sur le marché du travail -en comparant des groupes pour lesquels cette revalorisation prend des valeurs différentes (ex : en fonction du revenu du conjoint, du nombre d'enfants) - et d'autre part à évaluer l'impact de cette réforme sur le niveau de pauvreté.

Financement : France Stratégie

Publication : 1er semestre 2023



Note IPP

Effets redistributifs des mesures socio-fiscales du quinquennat 2017-2022 à destination des ménages

Note n°81 - mars 2022

De nombreuses réformes du système socio-fiscal ont été décidées pendant le quinquennat 2017-2022. Cette note en évalue les effets redistributifs et budgétaires. Le gain moyen de ces mesures pour les ménages est de 1,9 % du niveau de vie, un effet dû essentiellement à des baisses de prélèvements obligatoires. Cet effet moyen masque cependant une forte hétérogénéité en fonction du niveau de revenu des ménages : les gains n'ont été que de 0,8 % pour les 5 % les plus modestes, contre 3,3 % pour les 1 % les plus aisés. En cohérence avec les objectifs du gouvernement de favoriser le travail, les actifs occupés ont bénéficié d'un gain moyen significativement plus important que les retraités et les personnes au chômage.

PÔLE ÉDUCATION

Thématiques de travail

- inégalités éducatives en fonction de l'origine sociale et du genre
- systèmes d'affectation des élèves et mixité sociale au collège et au lycée (sectorisation, dispositifs de choix scolaires)
- effets des plateformes d'inscription dans l'enseignement supérieur (APB, Parcoursup)

Équipe permanente



Julien Grenet

Responsable du Pôle



Nagui Bechichi

Administrateur INSEE



Cécile Bonneau

Doctorante



Pauline Charouset

Post-doctorante



Youssef Souidi

Doctorant



Goergia Thebaut

Doctorante

Le Pôle éducation travaille en étroite collaboration avec la Chaire Politiques Éducatives et Mobilité Sociale de Paris School of Economics.



LES PROJETS EN COURS



Effets de la mixité sociale sur les compétences cognitives et non-cognitives des élèves

Ce projet observe tout au long de la scolarité au collège les effets de la mixité sur le contexte scolaire (composition sociale et scolaire des établissements concernés notamment) et le développement des compétences cognitives et psycho-sociales des élèves.

Partenaires : Ministère de l'Education Nationale / LIEPP

Publication : deuxième trimestre 2023

Évaluation de la procédure Affelnet-Lycée à Paris

Ce projet entend tirer parti des nombreuses réformes qui ont émaillé l'histoire de la procédure Affelnet à Paris depuis sa mise en place en 2008 pour mieux comprendre les propriétés et les implications des procédures de choix scolaire régulé.

Partenaire : DEPP / DGESCO / SIES / Rectorat de Paris

Publication : dernier trimestre 2023

APB / Parcoursup

Se substituant à la plateforme Admission post-bac (APB) en place de 2009 à 2017, la plateforme Parcoursup a introduit plusieurs changements qui ont profondément modifié les modalités d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur. Ce projet rapporte des premiers éléments d'évaluation en tirant parti des données administratives issues des plateformes APB et Parcoursup.

Partenaire : Agence Nationale de la Recherche

Publication : Insee, portrait social, novembre 2021

Notes IPP

Dépenses d'enseignement supérieur selon le genre

Note IPP n°83 – octobre 2022

Grâce à de nouvelles données sur le coût des formations de l'enseignement supérieur en France, associées à une enquête sur les ressources et conditions de vie des jeunes adultes, cette note documente les disparités de dépenses d'enseignement supérieur selon le genre. et démontre que les dépenses consacrées aux étudiantes sont inférieures de 18 % à celles allouées à leurs homologues masculins.

PÔLE INSERTION ET FORMATION

Thématiques de travail

- Les freins à l'entrée en formation, en particulier la garde d'enfant ou la mobilité
- L'identification des jeunes les plus éloignés des services publics de l'emploi
- Les programmes d'insertion à destination des personnes éloignées du marché du travail
- Le développement de l'apprentissage

Équipe permanente



Audrey Rain

Responsable du Pôle



Jérôme Poulain

Économiste



Francesco Filipucci

Économiste



Paul-Emmanuel Chouc

Assistant de recherche



Camille Ciriez

Assistante de recherche



LES PROJETS EN COURS



Évaluation du plan 1 jeune 1 solution : l'impact de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage

Ce plan représente un investissement de près de 10 milliards d'euros sur la période 2020-2022, et l'aide versée aux entreprises embauchant un apprenti en constitue la moitié. La première partie du projet vise à mesurer l'impact de cette aide sur les comportements d'embauche des entreprises, et sur les éventuels effets de substitution avec des contrats temporaires. La seconde partie du projet consiste à mesurer l'impact de l'apprentissage sur les trajectoires des jeunes, en mobilisant des données administratives inédites permettant de suivre la trajectoire des apprentis durant leur contrat d'apprentissage et ensuite sur le marché du travail.

Partenaire : France Stratégie

Publication : juin 2023

E-formation

Ce programme, proposé par la région Occitanie, finance des séances de formation à distance en s'appuyant sur un réseau de tiers-lieux et à destination notamment de personnes vivant en zones rurales. L'IPP évalue l'impact du programme sur le taux d'entrée en formation et sur le retour en emploi.

Partenaire : DARES

Publication : septembre 2023

Mobiliser les publics invisibles : l'évaluation du dispositif Étincelle

Ce dispositif, développé par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, vise de façon spécifique les jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés du marché de l'emploi pour construire avec eux un projet professionnel. L'IPP a pour mission de mesurer l'effet du "sourcing" sur la mobilisation des jeunes "invisibles" puis l'impact du programme sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires

Partenaire : DARES

Publication : dernier trimestre 2023



FOCUS

Évaluation du projet "Fais moi une place"

Enjeu :

La littérature économique montre un certain consensus concernant la difficulté des femmes à conserver ou reprendre un emploi après les naissances d'enfants. Parmi les mécanismes possibles, l'impossibilité de faire garder son enfant est potentiellement un frein important.

Présentation :

Localisée en Seine-Saint-Denis, l'association "Fais-moi une place" constate que le non-recours à la garde d'enfant trouve ses causes dans le manque d'information et que les personnes aux revenus les plus modestes ignorent parfois que le mode de garde collectif s'adresse également à elles. L'association propose ainsi d'accompagner les personnes bénéficiaires dans leurs démarches.

L'IPP évalue l'impact du programme sur l'entrée en formation et en emploi des femmes bénéficiaires.

Partenaire : DARES

Calendrier de publication : février mars 2023



PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI

Thématiques de travail

- les travailleurs à bas salaires
- le télétravail et les (ré)organisations des entreprises
- l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre

Equipe permanente



Thomas Breda
Responsable du Pôle



Joyce Sultan
Économiste senior



Paul Dutronc-Postel
Économiste senior



Vladimir Pécheu
Post doctorant



Pia Busschaert
Assistante
de recherche



Emma Faure
Assistante
de recherche



Maëlle Stricot
Assistante
de recherche



LES PROJETS EN COURS



Le recours à l'activité partielle pendant la crise sanitaire et ses effets

D'une ampleur inédite, le dispositif de recours à l'activité partielle a été l'un des principaux leviers d'action de la puissance publique pour le soutien aux entreprises et le maintien des salariés dans leur emploi, notamment lors du premier confinement au deuxième trimestre 2020. Ce projet montre à quel point la télétravaillabilité ou non des emplois a été déterminante dans le recours à ce dispositif

Partenaire : DARES

Publication : le rapport a été publié en décembre 2022

Étude sur les politiques salariales en faveur de l'égalité femmes-hommes

Ce projet analyse les impacts des politiques salariales en faveur de l'égalité femmes-hommes et étudie en particulier les effets de la mise en place de l'index d'égalité salariale dans les entreprises.

Partenaire : CFDT

Publication : mars 2023

Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile

En donnant davantage d'autonomie aux personnels de santé pour organiser leurs plannings et les plans d'aide soins, le modèle d'organisation en équipes autonomes est pensé pour permettre aux salariés de se réapproprier leur travail et ainsi améliorer leur motivation, la qualité de leur travail et in fine la prise en charge des personnes accompagnées. Ce projet étudie dans quelle mesure le modèle répond à ses promesses.

Partenaires : Département de l'Eure / Département de l'Oise / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Anses

Publication : 2024

LES PROJETS EN COURS



Les organisations patronales en Europe

On sait peu de choses du fonctionnement des organisations patronales tant les données pour les appréhender sont rares. Ce projet a regroupé des chercheurs de différents pays européens afin de mieux comprendre la variété des cadres institutionnels régissant l'activité du patronat en Europe, les déterminants de l'affiliation des entreprises sources mobilisables

Partenaire: Commission européenne (DG justice)

Publication : Article scientifique en cours de soumission

Évaluation du programme For Girls in Science

Partant du constat que les filles sont moins représentées dans les filières scientifiques, le programme For Girls in Science a pour objectif de modifier les choix d'orientation post-bac des lycéennes vers les filières en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques. Pour ce faire, le programme met en œuvre différentes actions destinées à modifier les perceptions des disciplines liées aux métiers scientifiques, à développer le goût pour les sciences, et à favoriser la confiance en soi via l'accompagnement scolaire et la relation de confiance. L'IPP évalue l'impact de ce programme.

Partenaire : L'Oréal

Publication : 2025

Notes IPP

Recompter les syndiqués

Note IPP n°78 - janvier 2022

À partir d'enquêtes représentatives de la population française, de sondages et d'enquêtes internationales, cette note remet en cause l'idée d'une sous-syndicalisation historique en France et trace une autre histoire de l'évolution du taux de syndicalisation en France.

Les entreprises sous-déclarent-elles leur effectif à 49 salariés pour contourner la loi ?

Note IPP n°82 - mars 2022

Plusieurs obligations légales en termes de dialogue social, de partage des profits ou encore de comptabilité s'appliquent aux entreprises lorsqu'elles franchissent le seuil de 50 salariés. Cette note montre qu'une part importante des entreprises sous-déclarent volontairement leur effectif en dessous de ce seuil et que cela leur permet d'éviter les obligations qui leur incombent.



FOCUS

sur le projet Discriminations à l'embauche

Enjeu :

Les inégalités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes sont importantes (rémunérations, carrières etc...). La contribution des conditions d'accès à l'emploi à ces inégalités professionnelles reste toutefois encore mal connue.

Présentation :

L'Institut des politiques publiques a réalisé un "testing" afin de mesurer la discrimination à l'embauche selon le sexe dans des métiers qui varient selon leur niveau de qualification, de féminisation et de difficultés de recrutement. Cette vaste expérimentation a consisté à envoyer des CV fictifs en réponse à plusieurs milliers d'offres d'emploi dans onze métiers distincts en faisant varier les identités sur les candidatures.

En moyenne, les femmes et les hommes sont aussi souvent contactés par les employeurs et il n'y a donc pas de discrimination à l'encontre d'un sexe détectable lors de la première phase du processus de recrutement.

Il y a en revanche des disparités importantes liées au niveau de qualification requis, les femmes étant défavorisées parmi les métiers les moins qualifiés, mais favorisées sur les métiers de cadres, en particulier lorsqu'ils comportent de l'encadrement.

Partenaires : DARES - ISM Corum

Publications : Ce projet a fait l'objet d'un rapport (n°37) et de deux notes IPP (n°67 et 76)



PÔLE SANTÉ AUTONOMIE

Thématiques de travail

- La redistribution opérée par la prise en charge publique des risques santé, invalidité et dépendance
- La cohérence des différents dispositifs de prise en charge, leur impact sur la trajectoire des bénéficiaires
- L'adéquation de l'offre aux besoins sur le territoire, notamment en établissements médico-sociaux et de services d'aide à domicile
- La projection des besoins futurs de prise en charge, grâce au module "dépendance" du modèle de microsimulation dynamique TaxIPP-Life développé par le pôle "retraites"
- L'articulation entre prise en charge privée et publique, et l'effet de l'aide apportée par les aidants informels sur leur propre santé

Equipe permanente



Delphine Roy

Responsable du Pôle



Patrick Aubert

Expert senior



Amélie Carrère

Économiste senior



Léa Toulemon

Économiste senior



Florian Jacquetin

Économiste senior



Thomas Blavet

Économiste



Pauline Mendras

Assistante de recherche



LES PROJETS EN COURS



1/ L'offre et son adéquation aux besoins

Prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées : estimer les besoins locaux et l'adéquation de l'offre aux besoins

Après avoir estimé finement les besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes au niveau communal puis l'offre de prise en charge, ce projet mesure l'adéquation entre les deux.

Partenaire: DREES

Publication : Ce projet a déjà fait l'objet d'une publication dans les dossiers de la Drees, ainsi que d'une datavisualisation sous forme de cartographie.

Évolution de l'offre de prise en charge de la perte d'autonomie et choix des personnes âgées

L'objectif de ce projet est de quantifier et de qualifier précisément l'offre de prise en charge des personnes âgées, le recours, les besoins et leur évolution dans le temps. Ensuite, il s'agira de démêler les raisons de la faible progression du recours à ces dispositifs.

Partenaire : Institut de recherche en santé publique (IReSP)

Publication : 1er trimestre 2024

Le Pôle santé-autonomie contribue également activement au projet "Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile" aux côtés du Pôle travail.

LES PROJETS EN COURS



2/ Articulation des politiques publiques et effets redistributifs

Les proches aidants

Le projet vise à éclairer la situation socioéconomique et de santé des proches aidants, et à identifier parmi ceux-ci les personnes les plus à risque du fait de l'aide apportée, sur lesquelles l'intervention publique doit prioritairement se concentrer.

Partenaire : DREES

Calendrier de travail : 2ème trimestre 2023

Autonomix

Le modèle Autonomix, qui permet de simuler les politiques publiques de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, a été développé par la DREES depuis 2011. En 2021, celle-ci a signé un partenariat avec l'IPP pour s'appuyer sur l'expérience de l'institut en microsimulation, afin de co-développer le modèle et de mettre son code en Open Source. La publication du module "domicile" puis du module "établissement" a eu lieu en 2022.

Invalidité

Le projet consiste en une étude sur les bénéficiaires d'une pension d'invalidité, dispositif méconnu qui concerne pourtant 800 000 personnes, à partir des données de l'EIR 2016.

Partenaire : DREES

Publications : Première publication ("Etudes et résultats") au 1er trimestre 2023, "Dossier de la DREES" au 3ème trimestre 2023

LES PROJETS EN COURS



Equidec

Le projet de recherche "Équité géographique et politiques décentralisées : quels indicateurs statistiques dans quels cadres normatifs d'interprétation pour évaluer l'action publique en direction des personnes dépendantes âgées ?" analyse l'équité géographique dans la gestion de la prise en charge de la perte d'autonomie en France.

Partenaire : Institut de recherche en santé publique (IReSP) / Université de Nancy

Publication : 3ème trimestre 2024

3/ Santé et accès aux soins

Discrimination et refus de soins

Par une opération de testing à grande échelle, l'IPP cherche à déterminer si les personnes bénéficiaires de l'aide médicale d'État ou de la complémentaire santé solidaire subissent davantage de refus de soins de la part de professionnels de santé.

Partenaire : Défenseur des Droits / DREES / Direction de la sécurité sociale

Publication : mars 2023



FOCUS

Trajectoires des personnes âgées en perte d'autonomie et disparités départementales de prise en charge

Enjeu:

La situation des personnes âgées en perte d'autonomie (et de leur entourage) est mieux connue ces dernières années, notamment grâce aux données de l'enquête CARE menée par la DREES. Trois dimensions, pourtant cruciales pour le maintien à domicile des personnes âgées, restent toutefois peu explorées : l'évolution dans le temps des situations de dépendance, les inégalités entre les territoires et la situation des proches aidants.

Présentation du projet

Ce programme de recherche se décline en 5 axes :

1. Les différents déterminants et la probabilité de décès selon le lieu de vie
2. Les différences de population entre domicile et probabilité de passage en établissement
3. Les aidants, aujourd'hui et en projections
4. Les disparités géographiques de prévalence de la dépendance
5. Les différences départementales dans les politiques en faveur des personnes âgées.

Il repose notamment sur l'utilisation du micro-simulateur TAXIPP-life, développé et amélioré en continu par l'IPP.

Partenaire : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Calendrier de publication : Ce projet a fait l'objet de deux notes IPP (n°75 et 77) et de 4 webinaires intermédiaires menés dans le cadre des Entretiens de la recherche de la CNSA. Le rapport final sera publié mi-janvier 2023.

PÔLE DÉMOCRATIE



Pierre Boyer
Responsable du pôle

Thématiques de travail

- impact des modes de scrutin et des règles électorales sur les décisions de politique publique
- facteurs relatifs à la carrière des élus (impact des mandats précédents, cumul des mandats)
- organisation des autorités administratives indépendantes

Notes IPP

Réformes fiscales et faisabilité politique

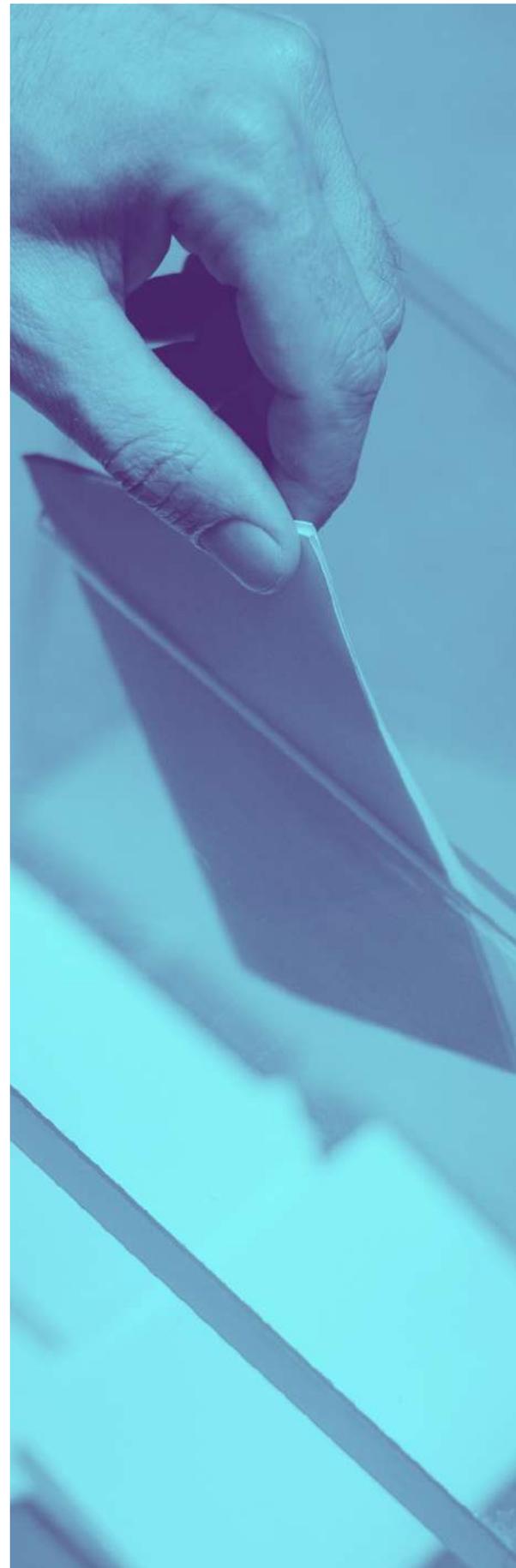
Note IPP n°74 - sept 2021

Cette publication démontre que les réformes fiscales entraînant une modification plus importante de la charge fiscale – à la hausse ou à la baisse – pour les contribuables ayant des revenus plus élevés présentent un intérêt particulier. Pour ces réformes qualifiées de « monotones », il est ainsi possible de déterminer les « gagnants » et les « perdants » d'une réforme fiscale donnée. De plus, lorsque l'individu avec revenu médian est en faveur d'une réforme « monotone », on peut conclure qu'elle est politiquement faisable : au moins une majorité d'individus bénéficiera financièrement de celle-ci.

Compétition électorale, biais des électeurs et femmes en politique

Note IPP n°80 - mars 2022

Cette étude apporte des éléments d'explications à la sous-représentation des femmes en politique grâce à des données sur les sept dernières élections législatives françaises. D'une part, les analyses suggèrent qu'il existe un « biais » de préférence des électeurs vis-à-vis des candidats masculins. De plus, les partis politiques contribuent à reproduire la sous-représentation des femmes à des fonctions électives en présentant moins de candidates dans les circonscriptions électorales où le biais des électeurs est élevé.



PÔLE RETRAITES

Thématiques de travail

- impact des réformes
- emploi des seniors
- composante familiale de la politique de retraite
- unification des régimes,
- équilibre des finances publiques à long terme
- impact des trajectoires salariales
- conséquences des chocs de santé

Equipe permanente



Maxime Tô

Responsable du Pôle



Antoine Bozio

Directeur de l'IPP



Mahdi Ben Jelloul

Économiste senior



Patrick Aubert

Expert senior



Aurel Mélard

Économiste senior



Anam Mohammad

Assistante de recherche



LES PROJETS EN COURS



Le pôle retraites développe et améliore en continu le modèle de microsimulation PENSIPP, qui permet à la fois de décrire les différents mécanismes du système de retraite actuel et d'expliquer leurs effets, mais également de simuler et évaluer ex ante des réformes possibles du système de retraite.

Genpensgap

Ce projet vise à mieux cerner, pour le décideur et le grand public, les conséquences des différentes options dans la lutte contre les inégalités de genre. Il s'intéresse notamment aux écarts de revenus entre hommes et femmes pendant la vie active et la retraite, en analysant les contributions des entreprises et des situations professionnelles à l'évolution de l'écart salarial entre hommes et femmes au cours de la vie professionnelle.

Partenaire: Commission Européenne

Publication : un site dédié de datavisualisation a été conçu et mis en ligne à l'issue de ce projet <https://inegalites-femmes-hommes.ipp.eu/>

Pensineq

Ce projet international (Allemagne, Canada, France, Royaume-Uni, Suède) documente les évolutions des inégalités chez les personnes âgées – entre riches et pauvres ou entre hommes et femmes par exemple – à travers les générations successives et examine si les politiques publiques dans le secteur de la santé et de la solidarité, sous tension budgétaire, ont ces dernières années plutôt restreint ou accentué ces inégalités.

Partenaires : ANR / JPI

Calendrier de travail : Deux rencontres en visioconférence ont eu lieu en novembre 2021 et mars 2022. Un séminaire en présentiel s'est tenu à Venise les 13 et 14 septembre 2022.

Collecte des barèmes législatifs des politiques publiques

Ce projet de collecte répond à un besoin récurrent et fondamental pour les chercheurs et les administrations publiques de disposer d'une source de référence facilement mobilisable.

1/ un effort important de saisie sera entrepris pour améliorer la couverture temporelle des données jusqu'en 1945, compléter et fiabiliser les références législatives (avec lien vers les textes de lois). 2/ Une interface dédiée sera mise en place pour améliorer la quantité et la qualité des contributions actuelles et le corpus sera interrogeable à l'aide de son intégration dans un portail DBnomics.

Partenaires: Collex Persée

Calendrier : 3ème trimestre 2024



FOCUS

Microsimuler les retraites complémentaires des salariés du secteur privé sur longue période

Enjeu:

L'Agirc-Arrco, qui gère les cotisations et pensions de retraite des salariés du régime général et du régime agricole, alloue chaque année 84 milliards d'euros de pensions de retraite, et couvre plus de 70 % de la population active occupée. Face à l'importance du champ couvert, il est primordial d'avoir une connaissance précise des carrières des cotisants à l'Agirc-Arrco et de leurs comportements de départ en retraite, afin de pouvoir prédire les équilibres financiers induits sur le long-terme et estimer l'impact de réformes passées ou à venir.

Présentation du projet

Le premier partenariat avec l'Agirc-Arrco a débuté en 2016. Au cours de ce partenariat, l'IPP a conduit des travaux de recherche portant sur les comportements de fécondité, de nuptialité, et sur les trajectoires professionnelles. Ces travaux ont permis en particulier la mise en place et l'amélioration du modèle de microsimulation MISRAA. Ce modèle permet de faire des prévisions sur le court et long terme sur la population des assurés de l'Agirc-Arrco. Il est utilisé à la fois par les partenaires sociaux lors des négociations annuelles sur le pilotage du régime et alimente également les prédictions du Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

Le partenariat a été renouvelé en 2022, ce renouvellement prévoit deux sujets d'études : les inégalités d'espérance de vie en fonction de carrières professionnelles, et la modélisation des comportements de départ à la retraite. Ces travaux permettront une meilleure compréhension des inégalités de pensions au cours du cycle de vie. Au delà des enjeux de recherche académique, ils alimenteront également le modèle MISRAA afin d'en améliorer les prédictions.

Partenaire : Agirc-Arrco

Calendrier de publication : Septembre 2022 - Août 2023



CONFÉRENCE D'ÉVALUATION DU BUDGET 2022



Comme chaque année depuis 2018, le Cepremap et l'IPP, en partenariat avec PSE, organisent conjointement une conférence d'évaluation du budget, à l'occasion de l'examen au parlement des projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale.

Cette conférence est devenue au fil des années un rendez-vous attendu par la presse et un marqueur fort de la capacité de l'IPP à imprimer son empreinte dans le débat public. La conférence s'est déroulée le 16 novembre 2021 dans l'Amphithéâtre Jourdan.



L'impact de la crise et du plan de relance : une analyse macroéconomique

par François Langot (CEPREMAP)

Cette étude est tout d'abord revenue sur l'ampleur du choc économique de la crise sanitaire sur l'économie française, avec des pertes de PIB quatre fois plus grandes au pic de la crise en 2020 qu'après la crise financière en 2009, avant d'analyser l'impact des aides publiques puis l'ampleur et la rapidité du rebond.



Les impacts redistributifs du budget 2022 sur les ménages, et rétrospective des 5 dernières années

par Paul Dutronc-Postel (IPP), Brice Fabre (IPP), Chloé Lallemand (IPP), Nolwenn Loisel (IPP) et Lukas Puschnig (IPP)

Cette étude évalue les impacts budgétaires et redistributifs des mesures socio-fiscales du quinquennat 2017-2022. D'un point de vue budgétaire, ces mesures ont augmenté globalement le revenu disponible des ménages, notamment du fait des baisses de prélèvements obligatoires. D'un point de vue redistributif, les résultats suggèrent des hausses de niveau de vie pour l'ensemble des centièmes, à l'exception des 5 % des individus les plus modestes et une hausse de 4,1% pour, les 0,1% des individus les plus aisés.



CONFÉRENCE D'ÉVALUATION DU BUDGET 2022



Impact des mesures d'urgence sanitaire et des mesures budgétaires pérennes 2017-2022 sur les entreprises

par Laurent Bach (ESSEC, IPP), Arthur Guillouzouic (IPP) et Clément Malgouyres (PSE, IPP)

Cette étude a apporté un éclairage sur le ciblage des aides d'urgence liées à la crise sanitaire et leur répartition sur le tissu économique français. Son second volet a analysé les mesures budgétaires sur l'ensemble

du quinquennat notamment la répartition des baisses d'impôts pérennes issues de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et de la baisse des impôts sur la production.



Sur la base des présentations des chercheurs, François Lenglet anime ensuite une table-ronde en présence de députés, membres de la Commission des Finances.



- M. Éric Woerth
(Les Républicains, Président)
- M. Laurent Saint-Martin
(LREM, Rapporteur général)
- M. Jean-Noël Barrot.
(Mouvement Démocrate, Vice-président)
- Mme Émilie Cariou
(Les Nouveaux Démocrates, membre)
- M. Éric Coquerel
(La France Insoumise, membre)

Cet événement a bénéficié du soutien du Cepremap et d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'investissement d'avenir portant la référence ANR-17-EURE-0001.

ÉVÉNEMENTS

Inégalités femmes-hommes : le rôle des entreprises

Dates : 27 mai 2021

Partenaires : ANR, Chaire Femmes et Science de l'Université Dauphine, Union Européenne

Colloque international retraite et vieillissement

Dates : 7 et 8 octobre 2021

Partenaires : La Caisse des Dépôts, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Webinaires Rendez-vous de la recherche sur l'autonomie

Dates : 31 mars 2022, 9 mai 2022, 6 octobre 2022, 8 novembre 2022

Partenaires : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Keynote John List

Dates : 7 septembre 2022

Partenaires : CREST, GENES, ENSAE



Colloque Deaton Review

Dates : 20, 21 et 22 octobre 2022

Partenaires : ANR, Institute for Fiscal Studies

BUDGET DE L'IPP

L'exercice budgétaire de l'IPP s'inscrit dans le cadre de l'année universitaire, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'IPP est financé par les membres fondateurs, Paris School of Economics au titre des financements d'investissement d'avenir (Labex OSE, puis l'EUR PgSE), et le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (également au titre du Labex Ecodec), ainsi que par des contrats de recherche.

Le budget total de l'IPP pour l'année 2021-22 s'élève à 1878 K€, dont 255 K€ de financement des fondateurs PSE et GENES et 1623 K€ de financements contractuels (soit 86 % du total). Le budget est en progression par rapport à 2019-20 de 7 %, sous l'effet principal d'une hausse de 8 % des financements contractuels.

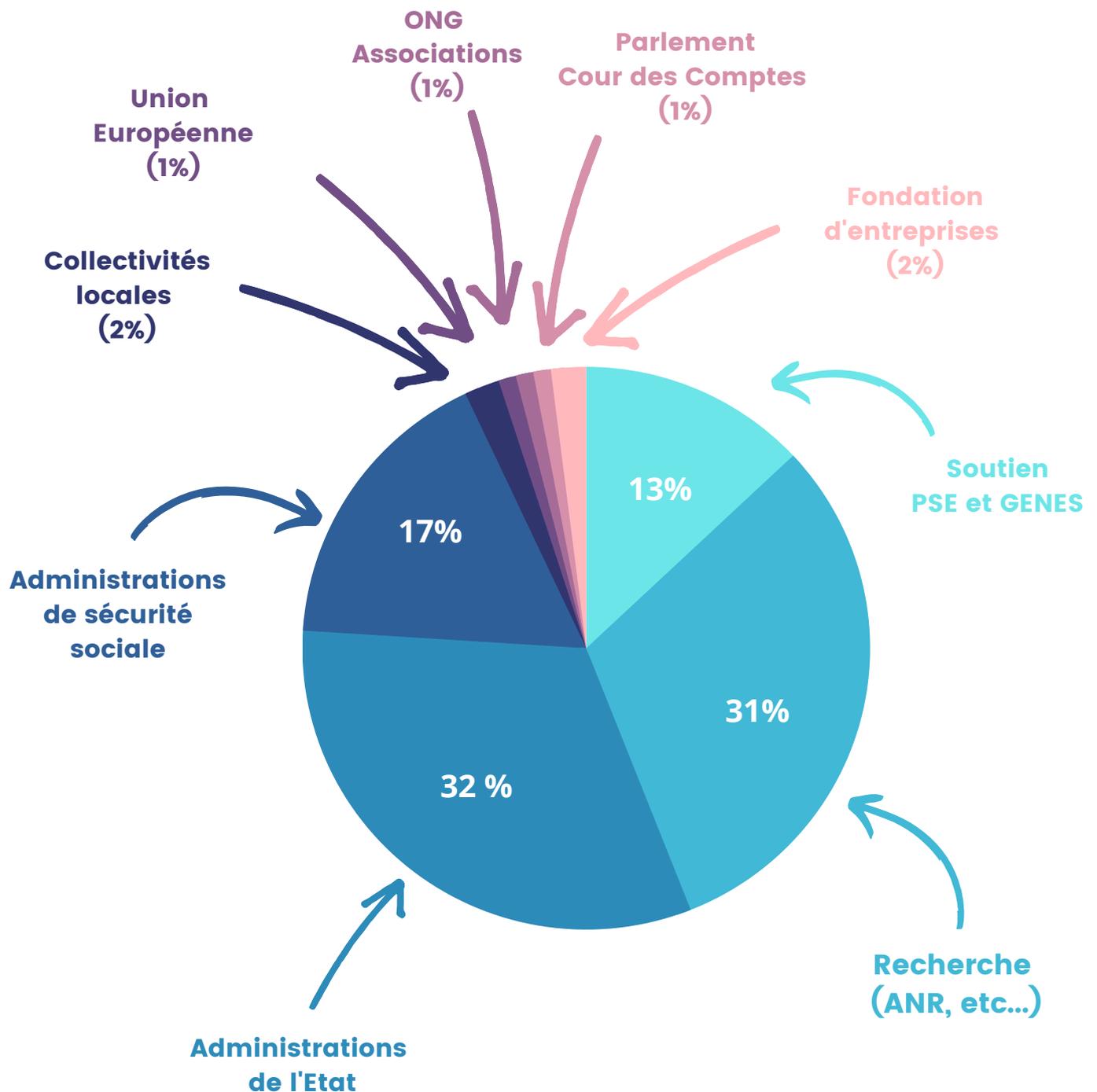
Financements (en euros)	2020-21	2021-2022
Financement des fondateurs		
PSE	170 000	170 000
GENES	85 000	85 020
Financements contractuels		
Contrats de recherche	1 506 015	1 620 068
Prestations de services annexes (formation, etc.)	1 000	3 215
TOTAL	1 762 015	1 878 303

Dépenses (en euros)	2020-21	2021-2022
Rémunérations		
Rémunérations de l'équipe permanente	1 367 521	1 269 527
Rémunérations des salariés sur conventions	77 271	207 303
Dépenses spécifiques aux contrats	95 715	161 172
Frais de structure		
Dépenses de fonctionnement	61 270	67 347
Frais de gestion administrative	157 908	154 387
TOTAL	1 759 685	1 859 737

Solde (en euros)	2 330	18 566
Bilan enregistré en fonds de recherche (en euros)	9 094	27 660

BUDGET DE L'IPP

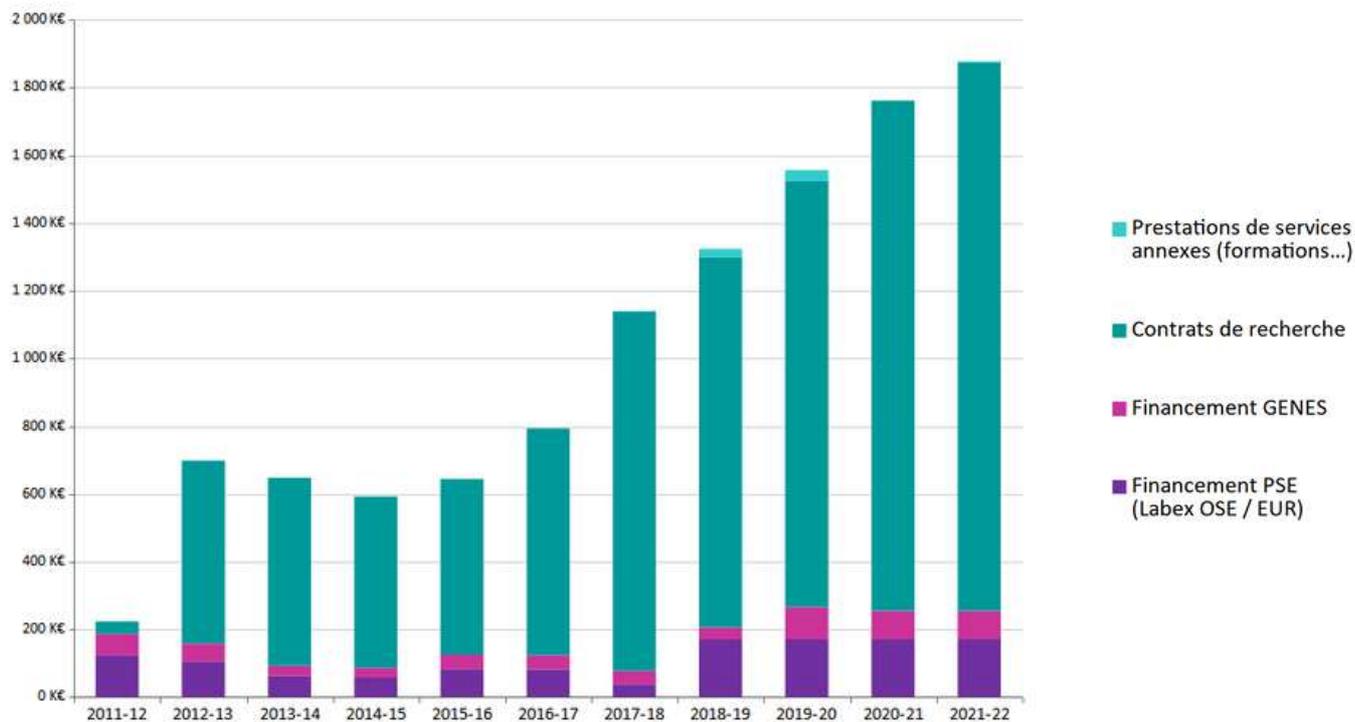
Outre le soutien de Paris School of Economics et du GENES, le financement des travaux de recherche de l'IPP repose sur des contrats avec des agences de recherche, des administrations publiques (État, Sécurité sociale ou collectivités locales, Union européenne) et des acteurs de la sphère privée (ONG, associations, fondations d'entreprises) : nos financeurs sont nombreux et de types variés.



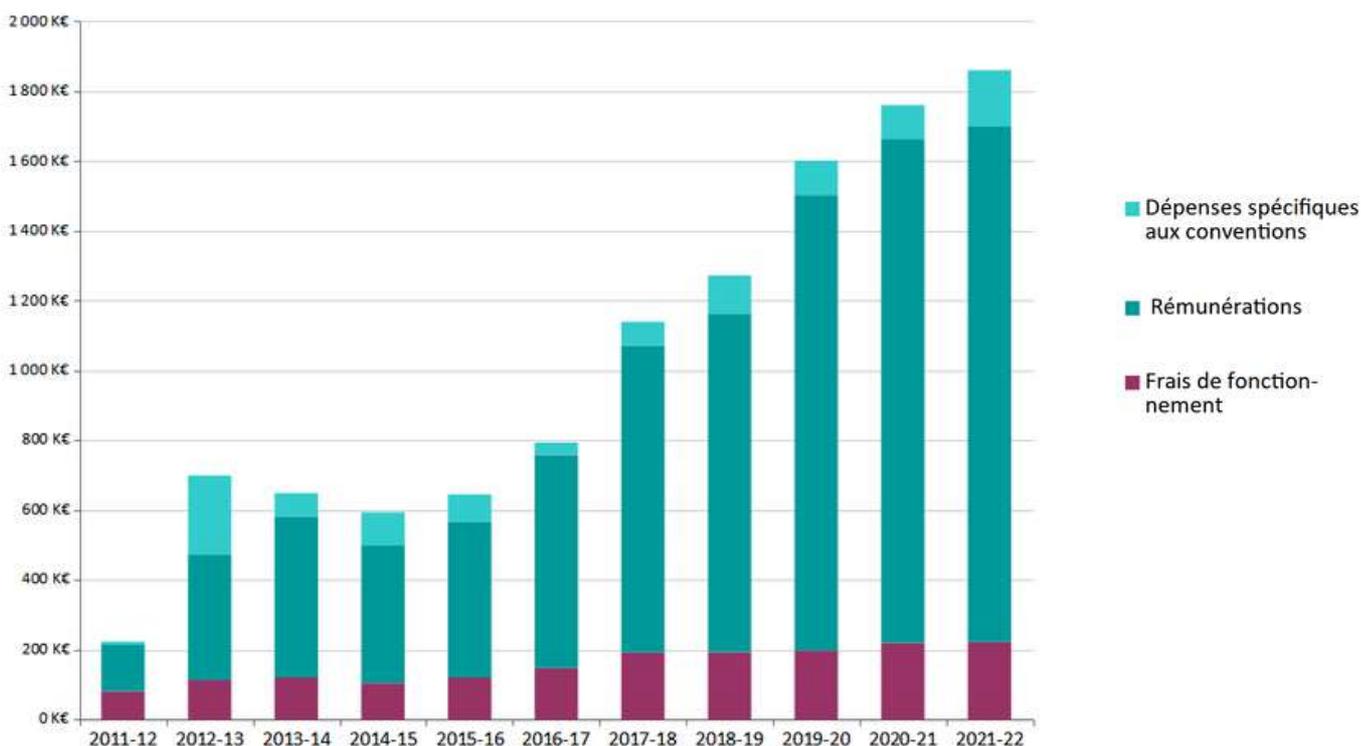
Sources des financements des projets de recherche des trois derniers exercices (de 2019-20 à 2021-22)

RÉTROSPECTIVE SUR 10 ANS

Financements



Dépenses



BUDGET DE L'IPP

Liste des Financeurs 2021-2022

- Ademe
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Agirc-Arrco régime complémentaire de retraite
- ANSES
- APHP
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Cepremap
- CFDT
- Collex-Persée
- Commission Européenne – DG Justice
- Commission Européenne – DG Emploi
- Défenseur des Droits
- Département de l'Eure
- Département de l'Oise
- ESH
- Fondation Paris-Dauphine
- Fondation L'Oréal
- France Stratégie
- Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes)
- IRESP (Institut de recherche en santé publique)
- JPI
- Ministère de l'Economie et des Finances – DGESCO
- Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse – DEPP
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – LABEX
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – SIES
- Ministère des Solidarités et de la Santé – DREES
- Ministère des Solidarités et de la Santé – DSS
- Ministère des Solidarités et de la Santé – DGCS
- Ministère du Travail – DARES
- Paris School of Economics (PSE)
- Rectorat de Paris



Institut des
Politiques Publiques

www.ipp.eu

48, boulevard Jourdan
7014 PARIS
[**contact@ipp.eu**](mailto:contact@ipp.eu)